



**HAL**  
open science

## Naissance de la Franc-maçonnerie en Dauphiné au XVIIIe siècle

René Favier

► **To cite this version:**

René Favier. Naissance de la Franc-maçonnerie en Dauphiné au XVIIIe siècle. Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Grenoble. Être Franc-maçon en Isère en 1940, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Grenoble, pp.23-35, 2006. halshs-00140938

**HAL Id: halshs-00140938**

**<https://shs.hal.science/halshs-00140938>**

Submitted on 10 Apr 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Naissance de la Franc-maçonnerie en Dauphiné au 18<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>**

**René FAVIER**

**LARHRA – UMR CNRS 5190**

**Université Pierre Mendès France – Grenoble 2**

Les origines de la maçonnerie dauphinoise sont mal connues. Comme partout, les sources font défaut. Dès avant 1760 cependant, quelques documents laissent entrevoir des débuts précoces. En 1744, un pamphlet adressé à l'archevêque de Vienne dénonçait l'existence à Romans de pratiques maçonniques auxquelles participaient des ecclésiastiques de la ville : « Il y en a un assez grand nombre. Ils y ont une loge, comme séparée de la ville. Elle est très propre pour les assemblées ténébreuses et pour leurs cérémonies payennes. Autrefois ils s'assemblaient pendant le jour. Mais depuis que votre Grandeur occupe heureusement le Siège de Vienne, ces Messieurs sont devenus lucifuges. Ils ne roulent qu'à la faveur de la lune... Sans doute que ce changement du jour à la nuit s'est fait par Indulgence pour certains Ecclésiastiques qui ont cru être de leur prudence de venir plus secrets, afin de se dérober aux yeux de votre grandeur ». <sup>2</sup> En fait, c'est en 1747 qu'apparurent simultanément les trois premières loges attestées en Dauphiné : la Triple Union et Amitié à Voiron, l'Amitié à Valence, la Réunion à Briançon. Elles furent suivies en 1751 par celle de Saint-Jean à Embrun<sup>3</sup>. Mais ce sont les années 1760 qui marquèrent le véritable début de la maçonnerie provinciale avec la multiplication des ateliers, et les premières demandes d'affiliation à la Grande Loge d'Angleterre.

### **Chronologie des fondations**

A Grenoble, cinq loges fonctionnaient entre 1766 et 1768<sup>4</sup>. Quatre étaient constituées régulièrement : la Concorde, installée sans doute dès 1764, l'Étroite Amitié, devenue la Parfaite Union lors de sa constitution en 1766, l'Égalité constituée en 1767 et Saint-Jean de la Constance en 1768. Une cinquième loge, animée par des officiers du régiment de Bourbon Infanterie en garnison dans la ville demandait également à être reconnue le 14 août 1766, mais demeurait irrégulière. A la même date, deux ateliers travaillaient à Valence, la Sagesse constituée en 1765 et l'Amitié en 1766, tandis qu'à Romans les

Amis Réunis prenaient rang en 1768. Certaines de ces loges restaient fragiles. Celle de Saint-Jean de la Constance disparut en 1773 après une « espèce d'anarchie ». A l'inverse d'autres ateliers travaillaient ailleurs sans être affiliés. Ce n'est qu'avec l'organisation du Grand Orient de France que prit fin, à partir de 1773, l'archaïsme et l'anarchie.

Dans la réorganisation entreprise, toutes les loges déjà constituées ne furent pas confirmées. A Grenoble, la Concorde disparut, tandis que l'Égalité, faute de fournir ses titres primitifs de Constitutions accordées par la Grande Loge, ne prit rang qu'au 13 mai 1778 « sans avoir aucun égard aux travaux précédemment faits ». La Parfaite Union au contraire, reconstituée le 21 septembre 1780, prenait rang à la date de ses premières Constitutions. A Valence, seule fut confirmée la Sagesse en 1775, de même qu'à Romans les Amis Réunis en 1778.

A Grenoble, la Bienfaisance affiliée au Directoire écossais d'Auvergne obtint en 1781 son agrégation au Grand Orient avant de fusionner en 1785 avec l'Égalité. A Voiron, la Parfaite Amitié voyait son activité régularisée en 1774, de même que la Réunion de Briançon en 1775. Des loges nouvelles apparurent, parfois dans des villes qui n'avaient pas, jusque-là, été touchées par l'explosion maçonnique : les Amis de la Prudence à Romans en 1777, l'Humanité à Crest en 1779, la Concorde à Vienne en 1781, la Triple Union à Voiron en 1789. C'est à Montélimar que les fondations furent les plus nombreuses. Si la loge de Saint-Louis de la Fidélité se voyait refuser ses Constitutions en 1785, trois loges régulières étaient installées successivement en 1787 (la Cordialité) en 1789 (Les Amis de la Constance et la Paix)<sup>5</sup>. D'autres ateliers apparurent encore à Montélimar, Die, Etoile, Nyons, Romans, Valence, Vinay, Rives, mais ils n'obtinrent pas de Constitutions régulières soit en raison du nombre insuffisant de maçons (les Amateurs de la Sagesse à Nyons) soit parce que leur activité restait trop éloignée de l'idéal maçonnique. De même, la loge féminine de l'Adoption à Briançon n'eut semble-t-il qu'une existence éphémère en 1780 et 1781<sup>6</sup>.

En 1789, quinze loges régulières travaillent en Dauphiné dans neuf villes différentes. Le plus grand nombre (douze) étaient affiliées au Grand Orient. Seules faisaient exception la Cordialité de Montélimar, rattachée directement au Directoire écossais d'Auvergne siégeant à Lyon, la Triple Union de Voiron au Grand Orient

national de Genève, et la Concorde de Vienne à la Grande Loge de France. Au regard de l'ampleur du phénomène maçonnique que connut le royaume durant cette période, les fondations dauphinoises furent peu nombreuses et tardives. Pour s'en tenir aux provinces voisines, la Provence comptait à la fin de l'Ancien Régime plus de soixante loges et le Lyonnais trente-neuf ; presque toutes les villes du Languedoc étaient touchées<sup>7</sup>. Ce faible niveau de développement n'est pas sans lien avec l'isolement d'une partie de la province par rapport aux grands axes de communication. Géographiquement trois ensembles bien séparés d'implantation se distinguent : la vallée du Rhône et ses abords (Vienne, Romans, Valence, Die, Crest, Montélimar) ; le couple Grenoble-Voiron ; le vide du haut Dauphiné où seule la ville de Briançon possédait des loges régulières.

### **Les modalités de diffusion**

Décrire géographiquement ne suffit cependant pas à expliquer les raisons de ces fondations. Au niveau national, deux modèles ont été avancés pour expliquer les modalités de la diffusion de la maçonnerie. Selon M. Agulhon et D. Roche, celle-ci se serait faite à partir des cités importantes, « par grappes », allant des grandes vers les petites villes<sup>8</sup>. Pour R. Halévi au contraire, « l'attraction du modèle maçonnique semble évoluer sous le double signe de l'anarchie et du hasard... l'établissement maçonnique est moins tributaire de facteurs organiques de la vie de la cité que d'éléments extérieurs dont les récurrences relèvent fréquemment du hasard »<sup>9</sup>. En Dauphiné, les circonstances des fondations ne sont pas toujours connues. L'arrivée dans une ville d'un maçon déjà initié a souvent constitué un facteur décisif. En 1747, la première loge de Voiron aurait été fondée par un ancien officier retiré chez lui ; pour la Concorde de Briançon, ce fut le retour d'Italie d'un négociant, nommé Laurent, pour l'Heureuse Rencontre de Die, un pâtissier suisse Félix Marchette, pour la Paix de Montélimar, un artiste peintre, Jean-Pierre Grasson lui aussi de retour de Suisse<sup>10</sup>. Les relations commerciales entre les négociants jouèrent aussi leur rôle sans qu'il soit possible de le cerner avec précision. Les liens avec les papetiers d'Annonay expliquent sans doute la demande d'affiliation adressée à une loge de cette ville par des maçons de Rives en 1768<sup>11</sup>. De manière peut-être plus décisive, le « virus maçonnique » que constituaient les ateliers militaires

contribua sans doute au développement de l'activité maçonnique à Briançon, Valence, Grenoble, ou Vienne<sup>12</sup>. De nombreux régiments dotés de loges séjournèrent en effet dans la province et la présence de ces militaires favorisait le prosélytisme<sup>13</sup>. Parfois présents lors de la fondation des loges (ainsi les frères de la Parfaite Harmonie du régiment de Piémont lors de l'installation de la Réunion à Briançon en 1755), ils participaient également à leurs activités. Il est cependant difficile de considérer que les loges dauphinoises soient les filles des loges militaires. Au contraire, les dates de constitution de celles-ci (ou celles du séjour de régiments dotés de loges) furent souvent postérieures à celle de la constitution de loges urbaines. Ce fut ainsi la Réunion de Briançon qui installa successivement la loge de l'Amitié au régiment de Dauphiné Infanterie en 1778, et de la Parfaite Alliance à celui de Bretagne Infanterie en 1786. De plus, tous les lieux de garnison ne furent pas des foyers de maçonnerie : Gap, Embrun, Montdauphin, ne possédèrent jamais de loge régulière. Si l'arrivée d'un maçon initié ou la présence de loges militaires pouvaient faciliter la constitution d'ateliers nouveaux, ceux-ci ne pouvaient prendre corps, et surtout durer que là où la société locale était suffisamment nombreuse et ouverte aux pratiques nouvelles. Souvent, la franc-maçonnerie préexistait à la formation des loges. « La ville de Crest avait dix-huit maçons dans son sein qui la plupart ignoraient ce rapport entre eux, et qui formoient tous séparément les vœux de la possibilité d'une réunion régulière. Une circonstance imprévue nous rassembla plusieurs sans mélange et nous fit reconnaître »<sup>14</sup>. La fondation d'une loge dans les petites villes manifestait la demande de formes nouvelles de sociabilité. « Citoyens nombreux dans une contrée bornée, nous vivions sans union et sans société... Le besoin d'une société fit bientôt naître l'idée de former une loge. Cette idée répandue fut comme le signal de la Réunion de quelques frères »<sup>15</sup>. Cette aspiration que rappelait le vénérable de l'Heureuse Rencontre de Die en 1786, se retrouvait sans doute à l'origine de la plupart des loges. Elle nous conduit à comparer la carte de la maçonnerie et celle du réseau urbain.

Il serait vain d'en attendre un parallélisme absolu d'autant que la coupure révolutionnaire interrompit le mouvement de créations qui se poursuivait en 1789, et qu'il n'est nullement question d'éliminer les aléas individuels. On conviendra volontiers avec R. Halevi que « l'éclosion maçonnique ne se présente pas forcément partout

comme le corollaire, l'aboutissement inéluctable de la croissance économique et démographique du progrès de l'alphabétisation ou plus généralement de l'épanouissement culture »<sup>16</sup>. Mais force est de constater que les liens sont tout de même étroits. Qu'il y ait des discordances avec les niveaux d'alphabétisation ne surprendra pas vraiment, encore que les principaux centres de la maçonnerie dauphinoise soient aussi les villes où l'alphabétisation était la plus élevée : Briançon, Grenoble, Valence), alors que les niveaux étaient sensiblement plus faibles dans les autres villes touchées par le « virus ». Des écarts sont également sensibles en matière démographique. Dans neuf cas sur quatorze, ce sont bien les villes les plus peuplées qui furent les plus touchées. Mais la corrélation n'est pas absolue. D'abord parce qu'il y a des lacunes : rien ainsi à Bourgoin, la Côte Saint-André, et surtout à Gap et à Embrun. Ensuite, parce qu'il n'y a pas de parallélisme entre le rang des villes et le nombre des loges qui n'étaient que deux à Grenoble comme à Briançon, Romans ou Voiron et une à Vienne et Valence contre trois à l'Orient de Montélimar. En outre, si nous nous plaçons dans une perspective dynamique il faut observer qu'à l'exception de Voiron et Vienne, les villes maçonniques n'ont connu au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'un essor modeste (moins de 20%, très inférieur à celui des autres villes et gros bourgs (35%)<sup>17</sup>.

A y regarder de près, la carte maçonnique reproduisait avant tout dans ses grandes lignes celle des « dix villes » qui, au début du XVII<sup>e</sup> siècle avaient le droit d'entrer aux Etats de la province, c'est-à-dire celles qui étaient considérées comme les plus riches et les plus puissantes. Parmi elles, seules manquaient à nouveau Gap et Embrun (qui avait cependant possédé une loge au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle), et seule une autre ville, Voiron, dont l'essor fut soutenu au XVIII<sup>e</sup> par celui du commerce des toiles, avait réussi à s'agréger au lot. En définitive, la véritable question serait plutôt de savoir pourquoi aucune loge ne s'est durablement établie à Embrun et surtout à Gap. Ces villes n'ignorèrent pas la maçonnerie. Outre l'éphémère loge Saint-Jean d'Embrun en 1751, plusieurs de leurs habitants participèrent aux activités d'autres ateliers et notamment à Briançon<sup>18</sup>. Faut-il voir dans l'absence de loges régulières l'effet du hasard ? Où n'est-ce pas plutôt le reflet, hormis de notables exceptions, de la médiocrité des élites locales et singulièrement du monde des négociants ?<sup>19</sup>

## La société maçonnique

Car c'est bien en effet de la densité et de la diversité des élites locales que sont révélatrices les fondations des loges. Grâce aux tableaux que celles affiliées au Grand Orient de France devaient envoyer chaque année, il est possible de cerner d'une manière précise le monde des maçons. Tous ceux des douze loges dauphinoises n'ont cependant pas été conservés. Aussi une étude complète de tous les maçons de la province est-elle impossible. Néanmoins pour chaque loge nous disposons d'au moins un tableau entre 1786 et 1789 permettant, pour cette période, de procéder à une coupe<sup>20</sup>. Compte tenu du renouvellement rapide des membres des loges, la méthode n'est pas sans défauts. Sur les dix-huit membres des Amis Réunis de Romans en 1775, trois seulement figuraient au tableau de 1788 ; à Voiron, huit sur treize avaient disparu entre 1773 et 1789. Cependant, l'examen des professions montre que les grands équilibres restaient les mêmes. Au total, deux cent soixante six maçons résidants ont été identifiés. En considérant les lacunes de notre documentation (trois loges n'étaient pas affiliées au Grand Orient), c'est donc à un peu plus de trois cent qu'il faut estimer le nombre de ceux qui travaillaient dans des ateliers réguliers à la veille de la Révolution. Pour les loges les plus anciennes, les effectifs observés semblent parfois avoir été dépassés dans les années précédentes. La Bienfaisance et Egalité de Grenoble comptait quarante sept membres ordinaires en 1789 contre cinquante neuf en 1786. Ceux de la Sagesse de Valence diminuèrent également entre les années 1770 et les années 1780, sans qu'il soit cependant possible de mesurer avec précision l'ampleur de ce repli. Sur la quarantaine de frères que comptait la loge en 1775, beaucoup n'habitaient pas la ville et n'assistaient que très rarement aux travaux<sup>21</sup> alors que le tableau de 1788 ne prend en compte que les résidants. Ce déclin, constatable à Grenoble et à Valence n'était cependant pas vrai ailleurs et s'explique sans doute par le développement parallèle, dans les deux villes, des institutions concurrentes qu'étaient les sociétés académiques<sup>22</sup>. Quantitativement, la répartition confirme la domination de Grenoble où travaillaient près d'une centaine de maçons, 40 % des identifiés, sans doute près du tiers de tous ceux de la province. Derrière la capitale provinciale, Briançon et Romans avec respectivement trente-huit et trente-cinq maçons, et probablement Montélimar avec vingt-cinq maçons pour deux des

trois loges de la ville faisaient figure de pôles secondaires, alors que partout ailleurs les effectifs se situaient autour de vingt.

Il n'est pas sans intérêt de noter également que le nombre des maçons s'inscrit souvent dans une proportion comparable dans chacune des villes, quelle que soit sa taille : 0,4 % à 0,5 % de la population à Crest, Die, Grenoble, Romans, et probablement à Voiron. Il est sensiblement supérieur à Montélimar et surtout à Briançon (1,2 %) où malgré la petite taille de la ville, l'armée avait joué un rôle important dans la diffusion du virus maçonnique. A l'inverse, le nombre des maçons était particulièrement faible à Valence, fait qui ne peut s'expliquer que par des pratiques d'exclusion que l'analyse sociale et les relations entre les loges permettent de préciser.

Que la société maçonnique ait été une société ouverte a déjà été démontré<sup>23</sup>. L'exemple dauphinois ne fait que le confirmer. A la différence des sociétés académiques, noblesse et clergé étaient là minoritaires avec respectivement 23 % et 7 %. La noblesse qui se partageait en deux groupes (les militaires et les parlementaires), ne l'emportait vraiment qu'à la Bienfaisance et l'Egalité de Grenoble, à la Sagesse de Valence, et peut-être à la Cordialité de Montélimar<sup>24</sup>. Globalement, le tiers état l'emportait nettement avec près de sept maçons sur dix. Les plus nombreux étaient les marchands et les négociants (31,6 % du total). A eux seuls, ils étaient majoritaires dans plusieurs loges : la Concorde à Briançon (65 %) ; les Amis de la Prudence (50 %) et les Amis Réunis (53 %) à Romans ; l'Humanité à Crest (55 %). Pour eux, «exposés à des voyages dans l'intérieur du Royaume, relativement à leur commerce»<sup>25</sup>, l'adhésion à une loge était un sésame qui leur ouvrait bien des portes là où ils devaient séjourner. Avant de partir, ils ne manquaient pas de se faire accorder par le Grand Orient des «certificats authentiques» destinés à les recommander à tous les frères «répandus tant à la surface de la terre que de la mer»<sup>26</sup>. Après les négociants, un second groupe fait d'hommes de loi, d'avocats, de procureurs, de notaires, de petits officiers royaux rassemblait un maçon sur quatre. Les bourgeois rentiers (parfois d'anciens négociants) étaient pour leur part 7 %, le reste se divisant en des catégories diverses : médecins, artistes ou artisans.



Le petit nombre de ces derniers marque les limites de l'ouverture sociale. « Accoutumer insensiblement les personnes des divers états à la fraternité », tel devait être le but de la maçonnerie selon le Grenoblois Prunelle de Lières en 1783<sup>27</sup>. Maintes fois cette vocation démocratique a été affirmée. Pourtant, il ne s'agissait nullement d'ouvrir la maçonnerie à tous les milieux sociaux. « Nous savons qu'un des buts essentiels de l'association » écrivaient en 1785 les maçons de l'Humanité de Crest, « a pour objet le rapprochement des hommes sans distinction, mais nous connaissons aussi une vérité d'expérience très intime qu'il ne faut pas fronder trop légèrement les idées reçues sur l'inégalité des conditions, parce que quoique les hommes n'ayent qu'une seule origine, ceux qui, par les circonstances se trouvent placés dans une classe privée des secours de l'éducation sont par le fait assez ordinairement moins à même d'apprécier un lieu qui, indépendamment des vues de bienfaisance, embrasse des objets de la plus haute importance ».<sup>28</sup>

Cette crainte d'un avilissement de l'art maçonnique se manifestait à tous les niveaux. La fusion en 1783 à Grenoble de la loge aristocratique de la Bienfaisance et de celle, bourgeoise, de l'Egalité n'avait pas été acceptée sans inquiétude par la première. Prunelle de Lières avait peur de voir s'éloigner « des personnes d'autant plus à regretter, que leur rang, leur fortune et pour ainsi dire leur splendeur les mettaient à même, si elles en prenaient l'esprit, de produire les effets les plus heureux et les plus étendus par rapport à notre ordre »<sup>29</sup>. Nécessaire pour participer aux activités maçonniques, la notabilité locale l'était plus encore lorsqu'il s'agissait de la diriger. La qualité de cafetier et pâtissier du suisse Félix Marchette, fondateur de l'Heureuse Rencontre de Die constituait un sérieux handicap : « Vous sentirez combien cette bigasure est fâcheuse pour donner quelque poids à une société qui, ne pouvant exister que par l'opinion, a besoin d'un chef qui jouisse de la considération ; mais les membres cherchent à prévenir l'objection en assurant qu'ils ont été forcés dans ce choix au premier moment parce qu'il a plus d'instruction que les autres et ils ajoutent qu'il sent lui-même qu'il ne doit pas rester en place »<sup>30</sup>.

Les conflits furent nombreux. A Briançon, la Réunion chercha à s'opposer à la régularisation de la Concorde en 1784 : « Ils craignent que l'élévation de ce nouveau Temple ne ternit l'éclat de l'ancien et n'établisse une rivalité. L'on dira plus, ils crurent

qu'il n'était pas décent que les citoyens les plus qualifiés d'une petite ville se confondissent avec une classe de marchands et d'artisans, quoique honnêtes et vertueux »<sup>31</sup>. De même, à Romans, les Amis Réunis exprimaient-ils la crainte que la création d'une deuxième loge dans la ville ne contribue à avilir l'art royal<sup>32</sup>. La crainte était parfois avivée par les risques de confusion sémantique : « Vous feriez une grande méprise si vous assimiliez les aubergistes, maçons, charpentiers et autres ouvriers de ce genre de petites villes de province à ceux de la capitale chez lesquels la fortune a procuré les moyens de réparer l'éducation dont les premiers sont absolument privés »<sup>33</sup>.

Rarement exprimées en termes d'oppositions sociales, les exclusions étaient justifiées par des arguments de mœurs et de culture « On a les vices et l'ignorance de sa classe » écrit D. Roche<sup>34</sup>. Refuser les milieux populaires, c'est empêcher que la maçonnerie ne se transforme en un lieu de débauche. « Une foule de prophanes », écrivaient les maçons de Die « demandèrent à être initiés dans nos mystères, mais dans ce nombre plusieurs s'étant fait de notre société une idée de plaisirs mondains, de festins continuels, sévères dans nos choix nous nous empressâmes à les dissuader et leur montrer par la frugalité de nos repas que l'union en estoit le seul mobile »<sup>35</sup>. La débauche est l'argument le plus utilisé pour refuser l'affiliation de loges populaires. A Crest, le F. Butel, maçon régulier retiré dans la ville se heurtait ainsi à la loge de l'Humanité : « Il s'y est lié avec des hommes d'un état bien inférieur à ceux qu'il venait de quitter pour offrir des holocaustes à Bacchus, plutôt qu'à la vertu, et c'est du sein de ces orgies qu'on a vu sortir cette association composée d'huissiers, de cordonniers, de perruquiers, de tisserands, d'ouvriers en laine et d'autres artisans de toute espèce »<sup>36</sup>. En 1773, la Parfaite amitié de Voiron refusait de soutenir la constitution d'une loge à Vinay pour des raisons similaires accusant son fondateur, ancien membre de leur loge, d'« avoir avili l'art Royal en initiant aux mystères sans pouvoir et sans droit tout ce qui s'est présenté à luy ; les personnes adonnées à la débauche n'en ont pas été exclues ; tous les cabarets ont été convertis en temples momentanés, les campagnes et les champs de foire ont été les témoins de ses travaux illégitimes »<sup>37</sup>. A Montélimar, le fondateur de la Paix, le peintre Grasson était lui aussi accusé d'avoir divulgué le mot de semestre sans choix. « Il le donne même à des femmes »<sup>38</sup>. L'hostilité était d'autant plus aiguë que les loges régulières avaient parfois du mal elles-mêmes à se faire accepter dans les

périodes initiales de leur fondation. A Crest, la « débauche » des maçons irréguliers excitait, selon les membres de l'Humanité « de vives plaintes de la part de leurs parents, de leurs femmes et des différents ouvriers et traiteurs qui les ont servis d'où le public méchant à pris prétexte pour calculer et grossir nos dépenses, répandre le ridicule sur notre réunion et conclure qu'elle n'a d'autre objet que le plaisir de la table »<sup>39</sup>. Les mêmes maçons s'opposaient en 1785 à la loge de Saint-Louis de la Fidélité à Montélimar en raison de l' « improportion et de l'irrégularité de ses membres » pour ne pas « fortifier les préjugés publics contre l'ordre... Nous n'avons triomphé de l'opinion publique contre la maçonnerie dans ce canton que par le choix des ouvriers, par des actes de bienfaisance répétés et par des exemples de sévérité éclatants »<sup>40</sup>.

Le nombre des loges reconnues par le Grand Orient renvoie en partie à ces conflits. Dans plusieurs villes, la loge unique était le reflet de la vigueur avec laquelle des élites locales, qu'elles soient aristocratiques ou de service (La Sagesse de Valence) ou négociantes (L'Humanité de Crest) avaient maintenu leur monopole. Elle renvoyait aussi à la faiblesse des groupes sociaux concurrents (médiocrité de la bourgeoisie d'affaire à Valence, faible population à Die). A l'inverse, la dualité ne traduisait pas toujours des oppositions sociales. A Romans, seules des rivalités personnelles au sein du groupe des négociants semblent avoir divisé les deux loges. A Voiron, il en allait sans doute de même. A Briançon, à Montélimar, à Grenoble, la situation était au contraire bien tranchée avec dans les trois cas une loge, dominée par la noblesse, les militaires, les officiers, les hommes de loi (respectivement la Réunion, La Cordialité, la Bienfaisance et l'Humanité) et une (deux à Montélimar) loge bourgeoise où les négociants avaient le premier rang (La Concorde, La Paix et les Amis de la Constance, la Parfaite Union).

## **Les réseaux maçonniques**

Les conflits ne rendent pas seulement compte des oppositions locales. Ils permettent également de suivre, avec les filiations et les quelques tableaux de correspondance conservés<sup>41</sup> les liens qui se tissèrent entre les loges de la province. Trois réseaux apparaissent. Le premier s'articulait autour de la Sagesse de Valence. La loge, une des plus anciennes de la province avait été installée par celle du Choix des

Hommes libres de Marseille et entretenait des liens étroits avec celles de Lyon. Sa position en faisait une étape importante dans la vallée du Rhône et elle était amenée fréquemment à recevoir des maçons de passage<sup>42</sup>. Sa correspondance la liait aux loges de Marseille, Villeneuve-lès-Avignon, Clermont-Ferrand, Lyon, Carcassonne, Nîmes, Bordeaux, La Rochelle, Grenoble. Aussi exerçait-elle localement une influence importante, notamment en cherchant à contrôler l'installation des nouvelles loges : l'Heureuse Rencontre de Die, les Amis de la Constance de Montélimar, les deux loges de Romans, ainsi qu'en Vivarais celle de la Persévérance à La Voulte et de l'Union à Tournon. En 1781, elle refusait au contraire de reconnaître l'Humanité de Crest parce que son installation avait été confiée aux Amis Réunis de Romans<sup>43</sup>. En 1789, son attitude était identique envers la Paix de Montélimar : « Quels sont les orientes que le Sieur Grasson prétend faire venir à son secours ? Ira-t-il en chercher à Grenoble à 22 bonnes lieues de sa demeure? »<sup>44</sup> Autour de Valence toutes ces loges-filles entretenaient un réseau de correspondance et d'assistance. Les Amis de la Constance reçut ainsi leur appui quasi unanime lorsqu'elle chercha à s'opposer à la régularisation de la Paix. Les affiliations renforçaient ces liens. En 1789, cinq frères des Amis de la Constance de Montélimar étaient aussi reçus aux Amis de la Prudence à Romans<sup>45</sup>.

Un second réseau s'articulait autour de la Parfaite Union de Grenoble. Moins élitiste, il regroupait les Amis Réunis de Romans (après que cette loge ait rompu avec la Sagesse de Valence), la Parfaite Amitié de Voiron et les deux loges de Briançon. La loge grenobloise étendait son influence jusqu'à Chambéry où elle participa successivement à l'installation des Indépendants en 1770 et des Sept Amis en 1787<sup>46</sup>.

Trois loges enfin, affiliées au Directoire écossais d'Auvergne siégeant à Lyon, se caractérisaient par des activités plus spéculatives et ésotériques et des interventions charitables<sup>47</sup>. La première, et la plus importante, avait été celle de la Bienfaisance et de l'Égalité de Grenoble où en 1780 l'avocat Joseph Prunelle de Lières (initié à Lyon dès 1776 par Willermoz) avait créé un collège de Cinq Grands Profès<sup>48</sup>. La même année, le vénérable de l'Humanité de Crest nouait avec Lyon des liens qui aboutissaient en 1781 à l'affiliation de sa loge, « dans l'espérance d'arriver un jour au terme des connaissances maçonniques qu'ils ne pouvoient atteindre sous le régime du Grand Orient dont le travail est borné aux grades symboliques »<sup>49</sup>. En 1787 enfin, la Cordialité de

Montélimar, installée par la loge de Crest, adhérait elle aussi au Directoire écossais<sup>50</sup>. En marge de ces réseaux, deux loges restaient isolées. La Triple Union de Voiron, constituée tardivement par le Grand Orient national de Genève (ce qui renvoie peut-être aux liens commerciaux qu'entretenaient les deux villes), ne s'affilia au Grand Orient de France qu'en 1802. Pour sa part, la Concorde de Vienne restait à la fin de l'Ancien Régime la seule loge dauphinoise toujours affiliée à la Grande Loge et n'entretenait apparemment pas de liens avec les autres ateliers de la province<sup>51</sup>.

### **En guise de conclusion : la maçonnerie dauphinoise face à la Révolution**

Le mouvement maçonnique n'avait dans son ensemble que des relations lointaines avec les deux sociétés académiques provinciales. Certes loges et académiques avaient le point commun de permettre aux élites locales de rompre avec l'isolement. Les espaces académiques et maçonniques de Valence se recouvraient même en grande partie. Mais les deux mouvements restaient largement autonomes. Seules les frères de la Bienfaisance et de l'Egalité entretenaient des liens étroits avec l'Académie delphinale. Ils étaient sept à être membres des deux institutions (en particulier le président de Barral et l'avocat général Savoye-Rollin), alors que ce n'était le cas pour aucun de ceux de la Parfaite Union<sup>52</sup>. A Valence seul le capitaine du génie de Rozières adhérait à la fois à la Sagesse et à la Société patriotique dont il était le vice-secrétaire. Deux autres maçons, il est vrai, dont le subdélégué Desjacques, en étaient membres associés<sup>53</sup>. Tous cependant avaient en commun une volonté réformatrice et le désir de « rechercher tout ce qui peut cimenter la paix et l'union de (la) société »<sup>54</sup>. Aussi doit-on s'interroger sur le rôle qu'ils jouèrent dans les événements prérévolutionnaires.

De fait, les maçons ne restèrent pas en dehors des événements dauphinois. Mais cette participation fut essentiellement grenobloise<sup>55</sup>. A Vizille, ils étaient une quarantaine, en majorité membres de la Bienfaisance et de l'Egalité. Deux d'entre eux (Allemand-Dulauron et Botut) figuraient au nombre des dix députés finalement retenus pour représenter la Ville de Grenoble. Hormis les Grenoblois cependant, rien ou

presque : le maire de Die et un frère de Romans. Aux Etats de Romans, la participation maçonnique provinciale fut plus modeste. Parmi les 36 commissaires désignés pour préparer le travail, trois seulement étaient maçons, et tous trois étaient Grenoblois.

Cette inégale participation entre maçons grenoblois et ceux des autres villes dauphinoises renvoie naturellement au poids démographique et politique de la capitale provinciale, mais aussi aux rivalités qui opposaient les élites urbaines entre elles. Valence, ni Vienne, pour ne parler que d'elles n'envoyèrent on le sait aucun député à Vizille. Les élites grenobloises au contraire crurent voir dans les changements qui s'annonçaient le prolongement de leurs activités académiques et la concrétisation de leur prétention au rôle de conseiller du pouvoir. « Il est enfin arrivé ce moment heureux où le meilleur des rois, assemblé avec la nation comme un bon père avec ses enfants va travailler à leur bonheur, où les Etats rétablis en Dauphiné vont s'occuper des intérêts de la province en encourageant le mérite et en perpétuant le souvenir de ceux qui en auront fait la gloire »<sup>56</sup>. La radicalisation du mouvement fit s'envoler très vite leurs illusions. L'idéal maçonnique n'était pas celui de la Révolution. Par delà les différences sociales, loges maçonniques avaient, durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle incarné les aspirations communes des élites à contribuer à un changement qui ne remette pas en cause les structures du passé. Les bouleversements radicaux n'étaient pas leur propos.

---

<sup>1</sup> Cet article reprend pour l'essentiel un texte publié en 1988 : « Le mouvement des idées et la sociabilité des Lumières », *De pain et d'espérance. 1788-1988, Grenoble et le Dauphiné à la veille de la Révolution*, Musée dauphinois, Grenoble, 1988, p. 144-165.

<sup>2</sup> Bibl. mun. Grenoble, *Lettres en forme de dénoncé au sujet de quelques décisions de Morale qui ont été avancées dans les Conférences de Mission faites à Romans, diocèse de Vienne en Dauphiné, par les RR.PP. Jésuites sur la fin de l'année 1744*, Avignon, Isaac Martin, 1744. L'année 1744 marqua souvent un tournant et le début des pamphlets anti-maçonniques dans le royaume ; HALEVI R., *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime. Aux origines de la sociabilité démocratique*, Cahiers des Annales, Paris, 1984, p. 45. Dès 1739 était attesté à Vienne un "ordre de la solide amitié". Mais il s'agissait moins d'un prototype de loge maçonnique que d'une société bacchique, BATHIER J., Les statuts de l'Ordre de la solide amitié à Vienne, *Evocations*, janvier-février 1953, p. 1036-1040.

<sup>3</sup> LE BIHAN A., *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1967, p. 84 et 248 ; Bibl. nationale, FM<sup>2</sup> 187.

<sup>4</sup> LE BIHAN A., *ouvrage cité*, p. 93-94, 202, 248 ; BARRAL P., « Un siècle de maçonnerie grenobloise (1750-1850) », *Cahiers d'histoire*, n° 4, 1957, p. 373-395.

- <sup>5</sup>LE BIHAN A., *ouvrage cité*, p. 52, 73-74, 148-149, 202, 254-255, 258-259 ; VALLENTIN DU CHEYLARD, « Essai sur quelques loges du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution », *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire*, 1912 ; Bibl. nationale FM<sup>2</sup> 306 et FM<sup>2</sup> 515.
- <sup>6</sup>Bibl. nationale, FM<sup>2</sup> 187, Tableau des sœurs qui composent la respectable loge de l'Adoption à l'orient de la Réunion de Briançon, 1781.
- <sup>7</sup>LE BIHAN A., *ouvrage cité* ; ROCHE D., *ouvrage cité*, p. 257-259.
- <sup>8</sup>ROCHE D., *ouvrage cité* ; AGULHON M., *Pénitents et francs-maçons dans l'Ancienne Provence*, Paris, 1968.
- <sup>9</sup>HALEVI R., *ouvrage cité*, p. 88-89.
- <sup>10</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 240, FM<sup>2</sup> 306, FM<sup>2</sup> 187.
- <sup>11</sup>VALLENTIN DU CHEYLARD *article cité*, p. 45.
- <sup>12</sup>HALEVI R., *ouvrage cité*, p. 98 ; CHEVALIER P., *Histoire de la franc-maçonnerie française*, t. 1, Paris, 1974, p. 194-200.
- <sup>13</sup>LE BIHAN A., *ouvrage cité*, p. 286, 289, 293-294, 314-317, 320-326.
- <sup>14</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 219, Lettre au G.O., 25 juin 1779.
- <sup>15</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 221, Discours du vénérable de l'*Heureuse Rencontre* de Die, lors de l'installation de la loge, 16 septembre 1786.
- <sup>16</sup>HALEVI R., *ouvrage cité*, p. 72.
- <sup>17</sup>Sur tout ce contexte relatif au tissu urbain provincial, FAVIER R., *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, PUG, 1993, 512 p.
- <sup>18</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 187, Tableaux des loges de la Concorde et de la Réunion.
- <sup>19</sup>Parmi les exceptions, le grand négociant de Gap, P.D. Pinet qui s'intéressait à la maçonnerie sans, semble-t-il, n'avoir jamais adhéré à une loge régulière ; FAVIER R., « Un grand bourgeois à Gap à la fin de l'Ancien Régime : Pierre-Daniel Pinet », in *Bourgeoisie de province et Révolution*, Colloque de Vizille, 1984, présentation de M. VOVELLE, p. 43-53.
- <sup>20</sup>Bibl. nat., Tableau des loges, FM<sup>2</sup> 187, La Concorde (1788), La Réunion (1786) ; FM<sup>2</sup> 219, L'Humanité (1787) ; FM<sup>2</sup> 221, L'Heureuse Rencontre (1786) ; FM<sup>2</sup> 239, La Bienfaisance et l'Egalité (1789), La Parfaite Union (1789) ; FM<sup>2</sup> 306 La Paix (1787), Les Amis de la Constance (1789), FM<sup>2</sup> 381, Les Amis de la Prudence (1789), Les Amis Réunis (1788) ; FM<sup>2</sup> 493, La Sagesse (1788), FM<sup>2</sup> 515, La Parfaite Amitié (1789).
- <sup>21</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 493, Lettre au G.O., 18 février 1775.
- <sup>22</sup>ROCHE D., *ouvrage cité*, p. 263 ; le déclin de l'effectif des loges dans les dernières années de l'Ancien Régime est un phénomène classique où D. Roche voit les conséquences de la montée de nouvelles concurrences. « Devant l'avènement d'une véritable activité politique, la vie maçonnique commence à s'effacer ».
- <sup>23</sup>ROCHE D., *ouvrage cité*, p. 265-268.
- <sup>24</sup>VALLENTIN DU CHEYLARD, *article cité*, p. 41-43.
- <sup>25</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 187, Mémoire de la l. de la Concorde, juillet 1784.
- <sup>26</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 187, Certificats authentiques accordés par le G.O. à des frères de la Réunion de Briançon ; Arch. Dép. Hautes Alpes, F 1455, Attestation de la Réunion de Briançon en faveur de François Albert, 6 juin 1775.
- <sup>27</sup>Bibl. mun. Lyon, Ms. 5473 (23), 16 juillet 1783 ; cité par EGRET J., *Le Parlement de Dauphiné et les affaires publiques*, Grenoble-Paris, 1942, t. 2, p. 46 ; BARRAL P., *article cité*.
- <sup>28</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 306, 6 mars 1785.
- <sup>29</sup>Bibl. mun. Lyon, Ms. 5473 (23).
- <sup>30</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup>, 240, Lettre de l'Humanité au G.O., 16 mars 1786.
- <sup>31</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 187, Mémoire de la l. de la Concorde, juillet 1784.
- <sup>32</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 381, juillet 1784.
- <sup>33</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 306, Lettre de l'Humanité de Crest au G.O., 6 mars 1785.
- <sup>34</sup>ROCHE D., *ouvrage cité*, p. 276.
- <sup>35</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 221, 16 septembre 1786.
- <sup>36</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 219, Lettre au G.O., 13 octobre 1780.
- <sup>37</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 515, 7 décembre 1773.
- <sup>38</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 306, Lettre de la Sagesse, 8 septembre 1787.
- <sup>39</sup>Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 219, Lettre au G.O., 13 octobre 1780.

- <sup>40</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 306, lettre du 6 mars 1785.
- <sup>41</sup> Les loges devaient envoyer chaque année à la Chambre des Provinces leurs tableaux de correspondance. Mais ceux-ci n'ont été que rarement conservés. La Concorde (1784), l'Humanité, les Amis Réunis (1777), La Sagesse (1775), la Parfaite Amitié (1773) ; Halévi R., *ouvrage cité*, p. 38.
- <sup>42</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 493, Lettre au G.O., 18 février 1775.
- <sup>43</sup> LE BIHAN A., *ouvrage cité*, p. 1.
- <sup>44</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 493, Lettre au G.O., 13 mai 1789.
- <sup>45</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 306 et 381.
- <sup>46</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 58 et FM<sup>2</sup> 240.
- <sup>47</sup> Lors de la naissance du Dauphin à la fin de 1781, les loges de Grenoble et Crest proposèrent toutes deux des bourses pour permettre à des pauvres l'apprentissage d'un métier. Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 239, 20 décembre 1781 ; FM<sup>2</sup> 219, 8 janvier 1782.
- <sup>48</sup> BARRAL P., *article cité* ; EGRET J., *ouvrage cité* t. 2, p. 40 ; Bibl. nat., Baylot FM<sup>2</sup> 404.
- <sup>49</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 219, Lettre au G.O., 15 janvier 1781.
- <sup>50</sup> VALENTIN DU CHEYLARD R., *article cité*, p. 41-43.
- <sup>51</sup> LE BIHAN A., *ouvrage cité*, p. 254-255 et 259 ; Bibl. nat., FM<sup>5</sup> 179.
- <sup>52</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 239, Tableau de 1789 ; Bibl. mun. Grenoble, T 283, Membres de l'Académie delphinale en 1789 ; les sept étaient le marquis de Barral, président au Parlement, vénérable de la loge, Savoye-Rollin, avocat général au Parlement, premier serviteur de la loge, marquis de Pina Saint-Didier, d'Hugues de la Gardes, président à la Chambre des Comptes, de Veronnes, président à la Chambre des Comptes, de la Salcette, conseiller au Parlement, et l'avocat Prunelle de Lières.
- <sup>53</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 493 ; Bibl. mun. Grenoble, T 379.
- <sup>54</sup> Bibl. nat., FM<sup>2</sup> 221, Discours du vénérable de la loge de Die, 16 septembre 1786.
- <sup>55</sup> *Documents historiques sur les origines de la Révolution dauphinoise de 1788* publiés... à l'occasion des fêtes du centenaire, Grenoble, 1888, p. 76-90 ; EGRET J., *Les derniers Etats du Dauphiné, Romans (septembre 1788 – janvier 1789)*, Grenoble-Paris, 1942, p. 14, Les identifications ne sont pas absolument certaines en raison des problèmes d'homonymie. Francs-maçons participant à l'Assemblée de Vizille, loge de la Bienfaisance et de l'Egalité : Marquis de Barral, Amar, Botut fils, Prunelle de Lières, Marquis de Pina Saint-Didier, baron de Barral, Joly, Allemand-Dulauron, Mallein de Rivoyre, Pascal, Mallein aîné, Cotton, Duverney de la Porte, (?), Bernard de Reynier, Félix, Beyle, Romain-Mallein, chevalier Alexandre de Pisançon. Loge de la Parfaite Union ; Giroud, Bretton, Dumoulin, Rey, Chabert fils, Dupuy (?), Chanoine du Rozier, Falcon, Michal, Dumas, Chabert, Jayet, Berlioz, abbé de Saint-Ours, Charvin, Laurent (?). Académiciens grenoblois : Gagnon, Prunelle de Lières, Mounier, Achard de Germane, Duchesne, Piat-Desvial, Savoye-Barthélémy, Michon, Delagrée, Comte de Bailly, Barthélémy d'Orbanne, marquis de Barral, chevalier du Bouchage, marquis de Pina Saint-Didier, de Langon ; Garnier et de Veronnes avaient donné une procuration. Commissaires aux Etats de Romans : francs-maçons, marquis de Pina Saint-Didier, Champel, Didier, tous trois de la Bienfaisance et Egalité ; académiciens : marquis de Pina Saint-Didier, chevalier de Bouchage, Achard de Germane, Barthélémy d'Orbanne, Piat-Desvial.
- <sup>56</sup> HOSTACHY R.P.V., « L'Académie delphinale durant la Révolution française et l'Empire », *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1964, p. 121.